

**21e Festival de Théâtre Amateur de Paris**

TOUT CE QU’IL FAUT SAVOIR POUR S’INSCRIRE…

Le 21e FESTIVAL DE THEATRE AMATEUR DE PARIS

Aura lieu : du au novembre 2019, au Studio Raspail

Toute troupe parisienne ou de la région Ile de France affiliée à la FNCTA peut s’inscrire à ce festival, même si elle y a déjà participé les années précédentes, à condition bien sûr, qu’elle présente un nouveau spectacle.

La sélection s’effectuera les, samedi 30 et dimanche 31 mars 2019 à la Compagnie du message - 40 rue des Peupliers 75013 Paris. L’horaire vous sera précisé sur les convocations. La date du 29/03/19 (à partir de 19h00) pourra être ajoutée en fonction du nombre de compagnies candidates.

Merci impérativement de nous préciser vos indisponibilités d’horaires lors de votre inscription à la sélection.

Les troupes candidates devront présenter vingt minutes de leur spectacle, à leur convenance, devant le comité de sélection. Il est souhaitable qu'un maximum de comédiens de la distribution soit présent lors de la sélection

Toute compagnie qui souhaite présenter son spectacle à ce festival, doit s’inscrire dès aujourd’hui :

- soit par courrier à CD75 – Thierry GAUTIER 7 rue Dieu 75010 Paris

- soit par email à : cd75@fnctaidf.fr

en indiquant les renseignements suivants sur le BULLETIN D'INSCRIPTION :

* le nom de la troupe et son numéro d’affiliation à la FNCTA,
* le titre complet de l’œuvre proposée,
* le nom de ou des auteurs,
* Le N° d’autorisation SACD (ou copie de l’autorisation de l’auteur si l’œuvre n’est pas inscrite au répertoire de la SACD)
* la durée du spectacle,
* les temps de montage et démontage des décors,
* le nombre de personnages,
* le nombre de comédiens,
* un résumé succinct de l’œuvre,

**Date de clôture des inscriptions : impérativement le 17/03/2019**

La planification des auditions sera adressée aux troupes candidates quelques jours avant la sélection au représentant de chaque compagnie.